



## Grève et manifestation le 1<sup>er</sup> février 2024

à l'appel des organisations syndicales  
FSU22, FNEC FP-FO22, SUD-Éducation22, CGT-Éduc'action22 et SE-UNSA22

**Les organisations syndicales des Côtes-d'Armor FSU, FNEC FP-FO, SUD-Éducation, CGT-Éduc'action et SE-UNSA appellent tous les personnels de l'Éducation nationale à se mettre en grève le jeudi 1<sup>er</sup> février et à manifester en direction de la Préfecture, pour exiger :**

- l'augmentation réelle et significative des salaires en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels, l'abandon du Pacte ;
- l'annulation des 14 fermetures de postes de professeurs des écoles, des 41,5 suppressions d'ETP de professeurs dans le 2<sup>nd</sup> degré, et l'ouverture de tous les postes nécessaires ;
- le recrutement de tous les personnels, infirmières, médecins scolaires, assistants sociaux, personnels administratifs, personnels techniques, enseignants, psyEN, CPE, AED, AESH, et équipes de direction au complet pour occuper l'ensemble des postes ;
- le maintien du collège de Corlay, et plus généralement aucune fermeture de classe, d'école ou d'établissement ;
- la défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des 180 places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins ;
- l'abandon des mesures prises dans le cadre de l'acte 2 de l'École inclusive (statut d'emploi d'ARE fusionnant les AESH et les AED, mise en place des pôles d'appui à la scolarité permettant à l'Éducation nationale de mettre la main sur les notifications MDPH) et l'ouverture de discussions avec les organisations syndicales sur la base des revendications des personnels ;
- le retrait de la réforme du lycée professionnel.
- la défense de l'École publique et laïque, le respect et la reconnaissance de ses personnels

## RASSEMBLEMENT

**Jeudi 1<sup>er</sup> février à 11 heures**

**Parc des Promenades à Saint-Brieuc**

Une audience à la Préfecture a été demandée.